

## Agent de développement (H/F) Animation, Pêche et Milieux Aquatiques

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE

La Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est une structure qui a le caractère d'un établissement d'utilité publique. Elle est chargée par le Code de l'environnement de missions d'intérêt général. Ses principales compétences sont axées autour de la valorisation et de l'aménagement de secteurs de pêche, la connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et des espèces qui y sont inféodées, la restauration et la protection des milieux aquatiques, la promotion, l'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité ainsi que la surveillance du domaine piscicole.

Ces différentes missions sont assurées par une équipe de 8 salariés. Elle fédère et coordonne l'action des 51 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA). Dans le cadre d'une augmentation temporaire de ses activités liées à l'animation en 2025, la Fédération recrute un agent de développement (H/F) Animation, Pêche et Milieux Aquatiques.

### MISSIONS

Les principales missions sont :

- ✓ Concevoir, préparer, organiser et encadrer des animations auprès de différents publics :
  - de découverte ou de perfectionnement des différentes techniques de pêche (coup, salmonidés, carnassiers, carpe, ...)
  - d'éducation à l'environnement en lien avec les milieux aquatiques (cycle de l'eau, chaîne alimentaire, continuité écologique, invertébrés aquatiques...).
- ✓ Développer l'activité du Pôle Développement et Animation Pêche – Milieu Aquatiques auprès des différents publics ;
- ✓ Aider à la rédaction d'un catalogue d'animation ;
- ✓ Organiser, préparer et mettre en œuvre des événements de promotion de la pêche de loisirs ;

- ✓ Favoriser et aider à la création, et au maintien, d'Ateliers Pêche Nature (APN) des AAPPMA ;
- ✓ Contribuer aux études pour le développement de l'halieutisme.

#### Les missions ponctuelles sont :

- ✓ Contribuer aux activités de communication de la Fédération ;
- ✓ Promotion et vente des cartes de pêche ;
- ✓ Participer à des missions techniques (pêches électriques de sauvetage ou d'inventaire, vidange de plans d'eau, suivis divers...).

## **PROFIL ET COMPETENCE DU CANDIDAT**

### Formation

- ✓ Titulaire d'une formation Bac + 2, type BTS « Gestion et Protection de la Nature » ou équivalent souhaité ;
- ✓ Titulaire du BPJEPS "Pêche de loisir" ;
- ✓ Permis B obligatoire ;
- ✓ Le Permis fluvial serait un plus.

### Connaissances nécessaires

- ✓ Savoir organiser, concevoir, et mettre en œuvre une animation ;
- ✓ Maîtrise des différentes techniques de pêche à la ligne (coup, salmonidés, carpe, carnassiers) ;
- ✓ Connaissance du réseau associatif agréé de la pêche de loisir : organisation, fonctionnement, partenaires, travail avec les bénévoles, etc...
- ✓ Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) ;
- ✓ Maîtrise des outils de communication (courriel, internet, réseaux sociaux) ;
- ✓ La maîtrise de logiciel(s) informatique(s) lié(s) à la communication (ex : retouche photo, montage vidéo, etc.) serait un plus.

### Aptitudes personnelles

- ✓ Autonomie, rigueur, sens de l'organisation et de l'initiative ;
- ✓ Capacités pour l'animation, l'encadrement et le contact avec le public (adultes, enfants) ;
- ✓ Capacités relationnelles : publics encadrés, gestionnaires des structures jeunesse, AAPPMA, etc...

- ✓ Goût prononcé pour la pratique de la pêche ;
- ✓ Aptitude au travail en équipe ;
- ✓ Sensibilité environnementale.

## **EXPERIENCE**

Une première expérience significative dans le domaine est souhaitée.

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- ✓ Contrat à Durée Déterminée (CDD) de 12 mois ;
- ✓ Temps complet sur une base de 35 heures par semaine ;
- ✓ Rémunération selon la convention collective SNSAPL (niveau III échelon 1 ou 2 selon expérience) (avantage : 13<sup>ème</sup> mois) ;
- ✓ Prise de fonction : premier trimestre 2025 ;

## **CANDIDATURE**

Envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV + Photo) avant le 15/01/2025 :

A l'attention de M.Jean-Christophe BOIREAU - Président de la Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

- ✓ par voie numérique : [p.pommeret@federation-peche87.com](mailto:p.pommeret@federation-peche87.com)
- ✓ par voie postale : FDAAPPMA 87 – 31, rue Jules Noël – 87 000 LIMOGES

Pour tout complément que vous jugerez utile, merci de contacter Pierre Pommeret, le Directeur de la Fédération, au 05.55.06.44.87.